

## Infections invasives à méningocoque (IIM)

Les infections invasives à méningocoque sont des maladies à déclaration obligatoire

<b>Agent pathogène</b>	<i>Neisseria meningitidis</i> de sérogroupe A, B, C, Y, W135 ou autre.
<b>Réservoir</b>	Personne malade ou asymptomatique
<b>Source de contamination</b>	Sécrétions rhino-pharyngées
<b>Mode de contamination</b> <i>P</i> : de personne à personne <i>E</i> : à partir de l'environnement	<i>P</i> : par contact direct, répété et prolongé avec les sécrétions rhino-pharyngées
<b>Période d'incubation</b>	2 à 10 jours, 5 jours en moyenne
<b>Contagiosité</b>	Faible
<b>Durée de la contagiosité</b>	7 jours avant le début de la maladie (en pratique 10 jours avant hospitalisation) jusqu'à moins de 24 heures après le début du traitement par ceftriaxone ou autre antibiotique efficace sur le portage
<b>Populations particulièrement exposées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enfants âgés de moins de 5 ans</li> <li>▪ Adolescents</li> </ul>
<b>Populations présentant un risque de gravité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Personnes aspléniques</li> <li>▪ Personnes atteintes d'une drépanocytose</li> <li>▪ Personnes atteintes de certains déficits immunitaires congénitaux (déficit en properdine, fraction terminale du complément)</li> <li>▪ Personnes recevant un traitement anti-C5A</li> </ul>
<b>Mesures à prendre dans la collectivité</b>	
<b>Eviction/isolement</b>	Hospitalisation du sujet index
<b>Mesures d'hygiène</b>	Pas de mesure spécifique
<b>Mesures préventives complémentaires</b> Les mesures préventives sont mises en œuvre par l'ARS en collaboration avec le médecin de la collectivité, selon l'instruction en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chimio prophylaxie des sujets contacts (cf. instruction en vigueur) et vaccination des sujets contacts d'une IIM de sérogroupe vaccinal (A,C,Y,W135) selon les recommandations de l'instruction ministérielle en vigueur</li> <li>▪ Mise à jour des vaccinations selon les recommandations en vigueur pour les personnes fréquentant la collectivité.</li> </ul>
<b>Références / Bibliographie</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Calendrier vaccinal en vigueur</li> <li>▪ Avis du Haut Conseil de la santé publique relatif à la vaccination par le vaccin méningococcique conjugué C. 26 juin 2009 Disponible sur <a href="http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspa20090424_meningC.pdf">http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspa20090424_meningC.pdf</a></li> </ul>	